

Rallye de l'Indre - ARGENTON/CREUSE

3 et 4 novembre 2023

1 -

DECISION N° 1

Du Collège des Commissaires Sportifs

Le Directeur de course nous a transmis l'information concernant la sortie de route du N°60 dans l'ES 3, entraînant le blocage des concurrents N°41-29-50-48-62.

Le collège décide de leur attribuer les temps suivants qu'il considère comme les plus équitables, conformément à l'article 7.5.16 du règlement standard des rallyes 2023.

N°41 10'20"0
N°29 10'06"0
N°50 10'12"3
N°48 10'19"9
N°62 10'08"0

Signature

Le Président du Collège
Jacques Courmontagne
1004/11849



Membre du Collège	Membre du Collège
Sophie Gardia 1504/54158	Gilles Guittier 1507/2504
	